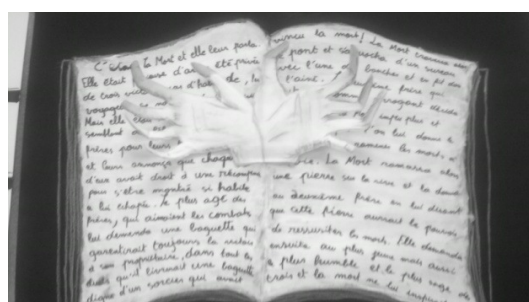


L'option arts plastiques

L'option facultative d'arts plastiques est ouverte à tous les élèves quelle que soit leur filière.

" Facultatif" ne signifie pas qu'on vient quand on en a envie, deux ou trois fois par an. Au contraire, il va falloir s'impliquer régulièrement et de manière significative afin de permettre à ses talents de mûrir et de se développer grâce à la stimulation que permet le travail avec un groupe d'élèves qui partagent le même goût pour la discipline, mais aussi à l'immersion progressive dans une culture, des œuvres et des démarches d'artistes stimulante. Les aptitudes de l'élève au départ, peuvent être graphiques, picturales mais aussi infographiques. L'essentiel reste cependant la motivation : d'avoir envie de venir régulièrement (3 heures par semaine) et d'accepter d'être bousculé parfois dans ce qu'on sait déjà faire. Le but est de développer sa créativité personnelle sans rester dans les stéréotypes adolescents.



L'option arts plastiques est donc un bon moyen de développer la créativité et les compétences plastiques ainsi que les connaissances dans différents domaines artistiques, mais aussi la culture générale, la curiosité et l'ouverture d'esprit.

L'année sera ponctuée de visites, sorties, interventions d'artistes qui jalonnent le parcours des élèves. Ces moments forts s'inscrivent évidemment dans le cadre des projets entrepris au cours de l'année.



Un élève de seconde qui a suivi avec motivation et succès l'option arts plastiques intègrera l'option en première où il aura l'occasion de commencer à préparer son dossier de pratique pour l'épreuve du bac.

Un élève de terminale devra, lui, préparer l'épreuve du bac qui consiste en un "oral sur dossier": il faut présenter devant un jury un ensemble de travaux formant un tout cohérent et analyser oralement sa pratique en établissant des liens avec une culture artistique d'un niveau de terminale. Le rôle du professeur consiste à accompagner chaque élève dans sa démarche et ses projets, à nourrir au fur et à mesure l'élève avec un corpus d'œuvres en relation avec sa pratique et à l'entraîner à l'épreuve de l'oral. Cette option est évaluée au bac avec un coefficient 2, seuls les points au dessus de la moyenne étant pris en compte. Une option peut être perçue comme un plus, qui permet dans certains cas d'assurer une mention au bac ou éventuellement, d'obtenir quelques points de rachat pour le passage. Mais elle est surtout très utile aux élèves qui se destinent à des études d'architecture, d'arts graphiques ou d'arts appliqués. Elle donne l'occasion à ces élèves de travailler dans une ambiance d'atelier, de s'impliquer dans des projets, d'aborder toutes sortes de techniques et de constituer un dossier pour l'entrée à l'université.



Afin d'être admis en option arts plastiques, il faut écrire une lettre de motivation indiquant les raisons de son choix. Cette lettre peut être accompagnée de quelques travaux personnels (dessins, croquis, peintures) ou tout simplement de photos de ces travaux. Ce sont les professeurs d'arts plastiques qui décident du choix des élèves d'après leur connaissance des différents parcours de chacun et de la disponibilité des places. Le nombre d'inscrits se doit de rester raisonnable (25 élèves maximum) afin de permettre une meilleure prise en charge de chacun et une bonne ambiance de travail.